Quoi de Neuf ?

Bulletin communal de Chevrières n°105

Sommaire

Le mot du maire 3
Au conseil municipal 4
Syndicat Intercommunal Scolaire .. 6
Un mot des associations 9
Locations 26
Retour sur 25
Etat Civil 28
Infos diverses 29
Agenda 32

Septembre 2015

Ma ruche je l'aime, je la déclare !
Tous concernés par la déclarations des ruchers !

Cette déclaration est obligatoire dès la première ruche. Il est indispensable de savoir où se situent les ruches pour gérer les problèmes sanitaires. Cela permet aussi de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches.

Par internet sur le site :
www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Ou par papier en retournant le document Cerfa N°13995*02 à votre GDS

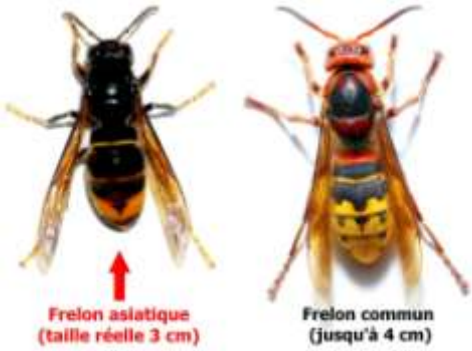

LE FRELON ASIATIQUE est une guêpe noire à face jaune orangée avec le bout des pattes jaune et une seule bande jaune orangée sur l'abdomen souligné d'une rayure.
Ne jamais détruire soi-même un nid : les frelons deviennent alors extrêmement agressifs. La destruction pour être efficace doit obéir à un protocole particulier pour capturer tous les insectes afin d'éviter sa propagation. Elle doit être réalisée par des professionnels.
Si vous suspectez sa présence, prenez une photo et contacter :
GDS38 : 09 74 50 85 85
FGDON38 : 04 74 86 40 68

Les dimanches 6 et 13 décembre auront lieu les élections régionales. La région aura un nouveau contour puisqu'elle regroupe maintenant Rhône-Alpes et l'Auvergne, soit 12 départements. La nouvelle région Rhône-Alpes Auvergne (dont le nom définitif sera arrêté courant 2016) est après l'Ile de France, la région la plus peuplé avec 7.6 millions d'habitants et celle ayant le plus fort PIB (produit intérieur brut).
Les conseillers régionaux, élus pour 6 ans interviennent dans de nombreux secteurs impliquant notre vie quotidienne :

- Décisions sur les aides et à l'installation des entreprises, organisation du transport ferroviaire (TER, construction de nouvelles lignes),
- Compétence dans les domaines de la formation professionnelle et de l'éducation (apprentissage, gestion des lycées d'enseignement généraux et agricoles),
- Protection du patrimoine, mise en œuvre du plan régional pour la qualité de l'air et le classement des réserves naturelles régionales et gestion de l'aménagement numérique.

RAPPEL

CENTRE DE CONSULTATIONS NON PROGRAMMEES
HOPITAL DE ST MARCELLIN
TEL 04 76 64 65 24

Si vous avez des problèmes de santé, si vous ne pouvez pas joindre ou être reçu par votre médecin traitant, n'oubliez pas qu'un centre de consultations non programmées (ex urgences) existe à l'hôpital de ST-MARCELLIN

Vous pouvez joindre ce service au 04 76 64 65 24

Ce service est ouvert du lundi au samedi de 8 h 30 à 18 h 30.

Profitons bien de nos services de proximité qui fonctionnent très bien

Le mot du MAIRE

Exceptionnellement, ce « Quoi de neuf » paraît plus tôt que d'habitude.

Les raisons sont les toutes dernières informations en matière d'urbanisme. Comme ça a été écrit dans le précédent bulletin, le Plan d'Occupation des Sols (POS) va prendre fin le 31 décembre 2015. Je rappelle que je suis à l'origine de ce POS (1986) qui attribuait quelques lots à construire à pratiquement toutes les familles chevrièroises de l'époque. Dernièrement (en 2015), les enfants de ces familles en ont encore profité. C'est une loi qui prévoit la disparition des POS, fin 2015, et non pas le maire que je suis, Jean-Michel Rousset qui aurait pris une décision subite. Si la décision était de mon ressort, le POS aurait eu encore de belles années à vivre.

D'après nos informations les plus récentes, on nous a dit que :
« Les personnes qui demanderont un certificat d'urbanisme (CU) qui recevra un avis favorable avant le 31 décembre 2015, auront la possibilité de déposer un permis de construire qui devra lui aussi être accepté au plus tard le 30 juin 2017. Les délais d'instruction de ces documents pouvant aller jusqu'à 2 mois, en clair, il vous est vivement conseillé de déposer vos CU avant le 31 octobre 2015 et vos permis de construire correspondants avant le 30 avril 2017.

Pour tous renseignements, merci de contacter le technicien en urbanisme de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Marcellin, Monsieur Jean-Sébastien FREI, au 04 . 56 . 33 . 30 .24.

<u>Rappel</u>
Les parcelles constructibles sont celles qui figurent sur le POS de 1986. Ce n'est pas parce qu'il y a l'eau, l'électricité, le téléphone, un chemin rural ou un chemin communal à proximité d'une parcelle qu'elle est forcément constructible.

Ce mot tient lieu de réponse au courrier que j'ai reçu. Merci pour votre grande et intelligente compréhension.

Jean-Michel ROUSSET

Au conseil municipal

Bâtiments

* Les volets du bâtiment mairie - salle des associations seront remplacés. En effet, leur état ne permettait pas de les repeindre.
* Une ligne électrique a été enfouie entre le tableau situé derrière le « bar de la kermesse » et la scène bétonnée. Ce tableau est alimenté par le compteur de la mairie.
* Un éclairage des jeux de boules du « Clos des tilleuls » a été mis en place. Il servira uniquement, ou presque, les jours de kermesse ou de vogue.
* Une sonorisation extérieure à la salle des mariages a été installée afin que tout le monde participe à la cérémonie lorsque la salle ne peut pas accueillir tous les invités.

Chemins

Tous les travaux prévus ont été réalisés.
Un reprofilage en enrobé, fossés, surlargeurs sur le chemin du Plan de l'Orme, évacuation de la terre de certains talus qui ont glissé, etc…
Ces travaux ont été réalisés par Routière Chambard, Giraud-Marchand et Buisson Création pour un montant de 127 904.94 € financés par fonds propres

Sécurité
Pose de panneau « Cédez le passage »

Afin d'améliorer la sécurité, le Conseil municipal a décidé d'installer un panneau « Cédez le passage » sur le chemin du plan de l'Orme, côté route de Murinais.

Terrain de sport

Trois bancs publics ont été mis en place le long du terrain en herbe.

Logements locatifs

A la suite du départ de deux locataires (logement au-dessus de l'atelier communal et celui situé au-dessus de l'ancienne cure), des travaux de rénovation ont été réalisés. A ce jour, ces deux logements sont à nouveau occupés.

Sel de déneigement

Nous vous rappelons que la commune met à votre disposition du sel que vous trouverez sous l'abri à côté de la station d'épuration. Pensez à apporter une pelle et un récipient.

Adduction d'eau

La canalisation d'eau qui alimente la maison de Jeanine Giraud a été remplacée. Cette installation datant de 1949 était partiellement bouchée et traversait les parcelles de terrains. La nouvelle canalisation a été installée le long du chemin communal.

Rappel

Vous qui circulez dans le sens Chevrières-Murinais, n'oubliez pas qu'il y a une priorité à droite avec le Chemin de Saint-Marcellin (en face de la ferme Buisson).

Travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

Des mains courantes ont été installées le long des escaliers desservant la salle des mariages et les salles des associations, de même que sur la rampe sur le côté de l'église.
Un passage pour fauteuils roulants a été créé pour relier la mairie, la salle polyvalente et l'église. Une place de parking réservée à ces personnes se situe à gauche de l'entrée de l'église. Une autre place de parking a également été tracée vers la porte de l'ancien cimetière.
Pour ces places, des panneaux réglementaires ont été posés et un marquage au sol a été réalisé.

Ecoles

Une étude est en cours pour l'accessibilité dans les bâtiments scolaires.

Elections régionales

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015.

Représentativité à la Communauté de Communes du Pays de Saint-Marcellin

Quelques évolutions sur la représentativité ont été imposées par la Communauté de Communes. Dorénavant, Chevrières aura un titulaire et une suppléante, qui sont Jean-Michel ROUSSET et Sylvie BUISSON.

Encore une fois le Maire remercie toutes les personnes qui prennent part à la réalisation du Quoi de Neuf, à plus forte raison pour celui-ci où les délais étaient très courts, compte tenu de ce qui a été expliqué concernant l'urbanisme.

Défibrillateur

Le Conseil Municipal se pose la question de l'utilité du défibrillateur installé à côté de l'entrée de la mairie, pour plusieurs raisons :

* Les pompiers en possèdent un et bien sûr savent très bien l'utiliser.
* La maintenance coûte cher.
* Et surtout il faut qu'il y ait assez de personnes qui se forment et qui se recyclent toutes les années à son utilisation

Aussi nous vous demandons, vous qui êtes vraiment intéressés, de vous faire connaître très rapidement (avant le 15 octobre) à la mairie au 04 .76.64.10.56
C'est le nombre de personnes intéressées à la formation et aux recyclages qui déterminera la décision du Conseil municipal.

Le Maire remercie toutes les associations qui gravitent autour de l'école : cantine, garderie, parents d'élèves pour tout le travail effectué au service de toutes les familles.

Quelques petits « coups de mains » pour aider le bureau et les membres actifs de ces associations seront très appréciés et très utiles.

Syndicat intercommunal scolaire

Ce mardi 1er Septembre, c'est pas moins de 161 élèves qui sont rentrés sur les bancs de nos écoles.

Les maires de nos communes ont rendu visite aux quatre écoles en ce jour de rentrée des classes. Ils ont ainsi pu saluer et encourager les enfants de la commune à l'occasion de cette rentrée.

Du côté des enfants, la nostalgie des vacances s'est finalement dissipée assez vite devant la joie de retrouver camarades et amis, ainsi que de découvrir leur classe et leur école.

Classe de Maternelle Petite Section -Moyenne Section

Enseignants: Marie-Florence Bith
Patricia Vehier
(non présente)
Atsem : Marie-Gabrielle Hugonin

Présent sur la photo :
J-M Rousset : Maire de Chevrières
Aimé Lambert : Maire de Bessins

Classe de 31 élèves

Classe de Maternelle Moyenne Section—Grande Section

Enseignant : Sandrine Busi
Atsem : Rose Cataldo

Présent sur la photo :
J-M Rousset : Maire de Chevrières
Aimé Lambert : Maire de Bessins

Classe de 30 élèves

Enseignant: Sandra Hot

Présent sur la photo :
Patrice Isérable : Maire de Murinais
Aimé Lambert : Maire de Bessins

Classe de ?? élèves

Classe de CP-CE1 (Site de Murinais)

Enseignants: Marie-Pierre Cohet
(non présente)
Joël Wagner

Présent sur la photo :
Daniel Ferlay : Maire de St Appolinard
Aimé Lambert : Maire de Bessins

Classe de ?? élèves

Classe de CE1-CE22 (Site de Saint Appolinard)

Classe de CE2-CM1 (Site de Chevrières)

Enseignants: Laurie Martin
Jean-Michel Revol

Présent sur la photo :
J-M Rousset : Maire de Chevrières
Aimé Lambert : Maire de Bessins

Classe de 24 élèves

Classe de CM1-CM2 (Site de Chevrières)

Enseignant: Sylvie Paris
Laurent Patin

Présent sur la photo :
J-M Rousset : Maire de Chevrières
Aimé Lambert : Maire de Bessins

Classe de 24 élèves

Nous leur souhaitons à tous une bonne année scolaire !!

Cantine scolaire des côteaux

Le 30 juin la cantine scolaire des coteaux tenait son assemblée générale devant à peine une trentaine de familles… Le bilan de l'année écoulée a été exposé par la présidente puis le bilan financier par la trésorière.

Le bureau a ensuite été renouvelé difficilement, mais grâce à quelques parents motivés il est au complet et se compose de cette manière :

Présidente : Emilie MUNTZ
Vice-Présidente : Marie-Héléne AFONSO

Trésorière : Julie CHAIZE
Vice-Trésorière : Christiane ANDREI

Secrétaire : Nathalie JULLIN
Vice-Secrétaire : Elodie RONZIER

Membres actifs : Laure GAILLARD,
Emmanuelle RIGOUDY,
Christelle SAPORITO,
Laurence CHEVALIER
Ludivine FOSSE.

Pendant l'été les bénévoles, avec l'aide de Gaëlle Giroud (responsable administrative de la cantine), ont œuvré pour préparer la rentrée et inscrire tous les enfants sur le logiciel.

Suite aux départs d'Eliane Gerbe, Claudette Gouy et Christian Uzel le SIS a embauché de nouveaux salariés. Désormais le site de Chevrières sera encadré par Louisa Hugonin, Philippe Guttierez, Marina Damjanovic, Orchidia Marques-Fereira et Brigitte Musto. Le site de St Appolinard par Sandrine Gimbert et le site de Murinais par Rose Cataldo.

L'association se porte toujours très bien et les membres du bureau tiennent à remercier les quelques bénévoles qui sont présents pour les manifestations. Dans les mois à venir la cantine organisera comme chaque année sa traditionnelle vente de pognes et St Genix. Cette année encore il sera possible de passer commande à l'avance sinon les bénévoles passeront de maison en maison sur les quatre communes du RPI.

Pour tous renseignements vous pouvez joindre la cantine par mail :
cantinescolairedescoteaux@orange.fr .

Garderie Périscolaire « La cabotte à Lou Petiot »

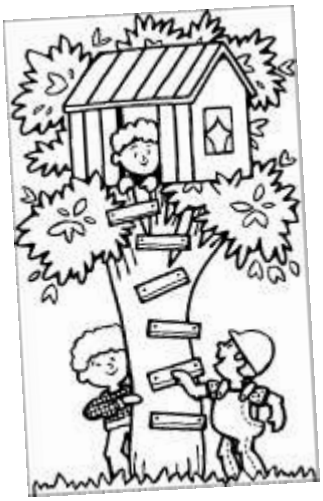

Actualité de notre Garderie :

La Garderie de Chevrières a ouvert ses portes pour une nouvelle année. Josette, Gaëlle et Marina auront le plaisir d'accueillir vos « lou petiots » de 7h30/8h30 et 15h50/18h45 le lundi, mardi, jeudi, vendredi et le mercredi de 7h30/8h30 et 11h30/12h30.
Vous pouvez les joindre au 06.45.31.50.89 (aux horaires d'ouverture ou sinon merci de laisser un message) ou par mail : lacabotte.chevrières@laposte.net

Marine, Josette et Gaëlle dans les locaux de la garderie

La garderie est un service de qualité, au sein duquel le personnel aide les enfants pour leurs devoirs tous les soirs, et propose à ceux qui le désirent de nouvelles activités, sans cesse renouvelées, activités à thème et des spectacles...

Grâce à la communauté de communes :

- A partir du 15 septembre et durant 4 mardis, la Ludothèque proposera une activité le mardi soir
- Au retour des vacances d'automne et jusqu'aux vacances de Noël, un atelier musique aura lieu le jeudi en deuxième partie de garderie.

Comme vous pouvez le constater vos enfants sont épanouis et souriants le soir lorsque vous venez les cherchez, car ils évoluent dans une ambiance détendue tout en étant animée.

La trésorerie de la Garderie a un déficit qui grandit chaque année.
Ce service est indispensable pour 1 famille sur 3, il n'est évidemment pas question de le fermer.
La seule solution viable est d'augmenter le prix du ticket de 0,50 cts d'euros pour une journée de garderie.
Cette mesure est accompagnée par l'augmentation de la subvention attribuée par le SIS (Syndicat Intercommunal Scolaire) que nous remercions vivement.

Lors de l'Assemblée Générale du 15 septembre dernier, Evelyne TOURNIER a quitté son poste de Présidente. Nous la remercions sincèrement pour son engagement, le travail réalisé et le temps passé pour le bien-être de tous les enfants de la garderie. Elle sera remplacée par Gaëlle DE MARCO, qui occupait le poste de secrétaire, elle-même remplacée par Nathalie JULLIN.

Nous lançons un nouvel appel aux bénévoles pour l'Association.
Chacun peut à son niveau aider l'association (en participant aux différentes manifestations ou en donnant du temps de préparation, etc) et participer à la pérennité d'un service indispensable à chaque enfant qui découvre la vie en collectivité.

Les membres de l'associations et les animatrices

1er rang de gauche à droite : Josette RIMET-MEILLE (animatrice), Gaëlle GIROUD (animatrice), Nathalie JULLIN (secrétaire), Gaëlle DE MARCO (présidente), Emilie MUNTZ (vice-présidente).
2ème rang de gauche à droite : Marina DAMJANOVIC (animatrice), Sonia JOLY (vice-secrétaire), Loïc FREMONT (trésorier), Claudine JOUBERT (vice-trésorière), Cristelle RIMET-MEILLE (membre actif).

Nous vous remercions pour l'attention que vous portez à l'actualité de notre Garderie et vous disons à très bientôt lors d'une prochaine manifestation.

C'est sous un soleil très généreux que tous les enfants du R.P.I. se sont retrouvés, le vendredi 19 juin, pour la traditionnelle fête des écoles.

Dès 16h00, les enfants pouvaient s'exercer aux divers jeux proposés tel que la pêche à la ligne, le chamboule-tout, le château gonflable et de nombreux jeux en bois.

La buvette, les gâteaux salés et sucrés ainsi que les bonbons étaient proposés pour se ravitailler.

A 18h00, c'est la garderie périscolaire « la cabotte a lou petiot » qui a ouvert le spectacle avec une chanson sur un air de zumba,

Puis, tous les enfants sont montés sur scène, classe par classe, présenté leur chanson, danse ou fable devant un public très nombreux.

Le spectacle s'est terminé dehors sur un air de samba avec la classe de CM2.

Ensuite ce fût le moment du tirage de la tombola qui a remporté un grand succès puisque 250 lots ont été distribués. Merci beaucoup aux généreux donateurs.

En fin de journée, des plateaux repas pour petits et grands préparés par le traiteur des coteaux été proposés pour manger sur place ou à emporter.

Une fête très réussie qui a ravi tous les enfants grâce à la mobilisation de tous les bénévoles.
Merci beaucoup a tous.

Le 04 et 05 juillet 2015, tous les membres des 3 associations (CANTINE, GARDERIE ET A.P.E.) étaient présent pour tenir la buvette à l'occasion du rallye de ST MARCELLIN ;
Malgré une organisation différente des jours et des spéciales, le bilan du week-end reste positif grâce à la visite des nombreux passionnés du volant.
Nous remercions tous les bénévoles qui ont œuvrés au bon fonctionnement de ce week-end.

Association des Parents D'eleves

Après des vacances bien méritées, le mois de septembre fît le mois de la reprise scolaire et associative.

Le 15 Septembre, l'A.P.E.organisa son assemblée générale.

Après un bilan financier et morale très positif, nous procédions au renouvellement du bureau car plusieurs postes étaient à pourvoir. Les nouveaux membres sont :

Présidente : Laëtitia ALONSO (Chevrières)

Vice-présidente (Bessins) : Marianne MOUNIER VEHIER
Vice-présidente (Chevrières) : Céline LAMBERT
Vice-présidente (Murinais) : Françoise LAUTURE
Vice-présidente (St Appolinard) : Aurélie GIRARD

Trésorière : Christiane ANDREI(Chevrières)
Vice-trésorière : Cristelle RIMET-MEILLE (Bessins)

Secrétaire : Elodie RONZIER (Chevrières)
Vice- secrétaire : Christelle SAPORITO (St Appolinard)

Les membres du bureau

De gauche à droite : GIRARD Aurélie, SAPORITO Christelle, ALONSO Laëtitia, RIMET-MEILLE Cristelle, RONZIER Elodie, MOUNIER-VEHIER Marianne, LAMBERT Céline, LAUTURE Françoise, ANDREÏ Christiane

L'association remercie VANESSA et ALEXANDRA (ci-contre) ainsi qu'ADELINE (ABSENTE), pour leur implication et leur dévouement qu'elles ont donné tout au long de l'année et souhaite la bienvenue aux nouveaux élus.

Les prochains rendez vous de l association sont :

- Le marché de noël, qui aura lieu le samedi 05 décembre, à chevrières.

Nous pourrons y trouver une vente de sapins, des objets d'artistes et d'artisans locaux, diverses animations pour les enfants et une vente d'un plat à emporter.

- Le **carnaval, la chasse aux œufs et le panier garnis** auront lieu le samedi 09 avril 2016.

- La **fête de l'école** est prévue le vendredi 17 juin 2016.

Si vous souhaitez aider l'association dans ces manifestations vous êtes les bienvenus.

Vous pouvez prendre contact avec l'APE par le biais de l'adresse mail suivante : ape38160@gmail.com ou dans notre boite aux lettres en face de la mairie de Chevrières.

Nous avons également ouvert un compte FACEBOOK : Ape Rpi

L'assemblée Générale a eu lieu le vendredi 5 juin chez un des membres sous la Vice-Présidence de Véronique DUMINY, en l'absence du Président Pierre MONTEL, démissionnaire. Le maire et son épouse avaient répondu présent à l'invitation. Du côté des membres c'est donc une chevriéroise Véronique DUMINY qui a été élue Présidente ; l'ancienne secrétaire ayant démissionné c'est Pascale BEAUMOND qui la remplace et Catherine CRISTOFOLI reste au poste de Trésorière.

Le bilan de la saison a été couronné de succès avec 13 représentations qui ont été toutes bien accueillies par le public.

Le 2 septembre la Troupe LA BARTIFELLE a fait sa rentrée 2015 en reprenant les répétitions à la Salle des Fêtes de Chevrières.

Pour cette saison, la pièce choisie par Alphonsine DA RIVA, metteur en scène, sera « A QUI MA FEMME » de Georges FEYDEAU, une comédie-vaudeville hilarante au rythme endiablé. La troupe de comédiens est composée de 3 femmes et 4 hommes.
La première aura lieu samedi 27 février 2016 à 20H30 et dimanche 28 février à 15H à Chevrières.

Si vous êtes intéressé pour que la troupe se produise pour votre association, le cachet est de 250 € et 1€ par entrée. Etant donné que la pièce a plus de 100 ans aucun droit d'auteur ne sera à acquitter. Vous pouvez prendre contact avec la Présidente Véronique DUMINY mail veronique.duminy@orange.fr ou la secrétaire Pascale BEAUMOND mail pascale.beaumond@orange.fr (tel 04.76.36.03.79).

ADMR des 7 :

CHATTE - BESSINS - CHEVRIERES - SAINT APPOLINARD -
SAINT MARCELLIN –SAINT ANTOINE DE LABBAYE – DIONAY

Le 28 Mars 2015, l'Association ADMR de CHATTE, a organisée son après-midi récréatif à la salle des fêtes de Saint APPOLINARD. Musique, sketchs, spectacle (LES 4 SAISONS), ont fait le bonheur, de toutes les personnes participantes à cette belle journée.
Environ 80 personnes ont assistées à cette fête, et ont pu apprécier un goûter, servi par le personnel de l'ADMR ;

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Pour les 70 ans de la création de l'ADMR en Isère, les salariées avaient préparé un clip.
Cette année 2015, L'ADMR a obtenu sa certification Norme NF X50-056 (Service aux Personnes à domicile , délivrée par AFNOR).

Si vous souhaitez vous investir dans l'association, prenez contact :
- Soit au bureau des permanences de CHATTE 38160 ,
- ou téléphoner au 04-76-38-69-16.

Des nouvelles du CLAC

FETE DE LA MUSIQUE

« Wakefyre », « On s'serre les coudes », « Jahdee » vous connaissez ?

Souvenez-vous, ce sont les 3 groupes qui ont enchanté petits et grands le dimanche 21 juin à l'occasion de la fête de la musique.
Musique, petite restauration, buvette, nous ont permis de fêter, cette année encore, le solstice d'été dans une ambiance chaleureuse et amicale.

IL FAIT BON SE PROMENER A CHEVRIERES

Pour sa 12ème randonnée, notre charmant petit village a accueilli le dimanche 23 août près de 600 randonneurs.
Les marcheurs ont pu apprécier la diversité des parcours, de 7 à 28 km, le cadeau de bienvenue, les points de ravitaillement et, à l'arrivée, l'assiette des coteaux (offerte par « La charcuterie des coteaux »).
Une belle réussite pour cette manifestation qui prend de l'ampleur au fil des années et qui accueille des visiteurs venus de différents départements (Drôme, Ardèche, Rhône…).

Les membres du CLAC se montrent aujourd'hui très satisfaits de la réputation grandissante de « La randonnée Chevrièroise » et remercient tous les bénévoles qui contribuent à ce succès.

AEP

KERMESSE 2015

A neuf heures, les quelques gouttes de pluie ne nous ont pas permis de célébrer la messe en plein air comme les années précédentes. C'est dans l'église que le Père Richard a célébré la cérémonie animée par la Chorale Paroissiale.
Si la chaleur n'était pas à l'extérieur elle l'était dans l'assemblée.
Le café chaud et les croissants ont été très appréciés. Comme les années précédentes les « pâtisseries maisons » ont été très vite vendues pour compléter le repas dominical
La roue du bonheur a fait de nombreux heureux : « bons pour repas », pizza, vaisselle, etc.....
Les « barmans » sont restés fidèles à leur poste pour la pause-déjeuner.
Dès 13h les boulistes nombreux s'inscrivaient aux concours de pétanque en triplettes.
A 18h30 le « Royaume du Placard » se mettait en place, les enfants les plus courageux montaient sur scène pour participer au spectacle.
Comme prévu, vers 19h, toutes les bonnes volontés s'activaient pour cuire ou servir « les ravioles », d'autres, lavaient, essuyaient la vaisselle tandis que les bars « battaient leur plein ».
Toutes les bonnes volontés, personnes et Associations qui ont participé, ont permis la réussite de la kermesse 2015 .Nous les remercions chaleureusement.

CATECHESE 2015-2016

L'année de la catéchèse a démarré, mais il n'est pas trop tard pour *rejoindre les groupes. Vous pouvez contacter les personnes suivantes pour* :

CE 1	Sabine GARELLI	au 04 76 38 55 91
CE 2	Maryse PETINOT	au 04 76 38 24 21
CM1 CM2	Marion BRUN	au 04 76 36 69 91
Aumônerie	Maison Paroissiale	au 04 76 38 12 84

Enfants touchés par le handicap (Pédagogie Catéchétique spécialisée) appelez Marie Francoise Baldazza O6 76 48 01 65

MAISON PAROISSIALE 6, bd Riondel 3160 SAINT-MARCELLIN 04 76 38 12 84 - secr.paroisse .st.luc@free.fr
Référente pour le clocher de CHEVRIERES : Bernadette PAIN tél. 04 76 64

Ateliers d'art floral de 4 h

L'atelier d'art floral reprend cette année . Vous trouverez ci-dessous les thèmes de chaque atelier .

Notre professeur Dominique

Samedi 10 octobre 2015 matin Inscription avant le 25 septembre 2015
Variations : « Chapeau asiatique» : *Mise en scène et détournement d'un chapeau fleuri*
« Ondulations » : *Tressage de Rotin et feuillages*

Samedi 12 Décembre 2015 **après**-midi (+ *Matin : suivant le nombre de participants)*
Poésie pour les fêtes : « Clair de lune» : *Réalisation d'un décor fleuri en suspension*
« Transparence » : *Centre de table festif et stylisé*

Samedi 19 Mars 2016 **après**-midi
Mariage : « Bouquet de mariée» : Réalisation d'un bouquet original à partir d'un micro
« Bijou » : Fabrication d'un bijou floral avec une technique de tressage qui pourra s'adapter en boutonnière, en barrette
« Centre de table romantique Anglais» : Travail à partir d'une botte de bois teintée délicatement entourée de fleurs légères avec un support recyclé et une technique de recouvrement

J'apporte une boite de conserve de thon 200 gr

Samedi 11 juin 2016 : matin
Récupération et transformation :
« Rouleaux» : Travail à partir de différentes hauteurs et grosseur de rouleaux cartonnés pour former une structure fleurie

J'apporte une vingtaine de rouleaux cartonnés de papier toilette et Sopalin

« Sur la route» : Travail à partir de bande de pneu réchappé, transformé et embelli

Matériel à apporter à chaque cours

Un sécateur, un couteau à lame, un ciseau, une pince coupante, une règle, un torchon, un tablier, une éponge, un morceau de toile cirée de 1m x 1m, une agrafeuse + agrafes, un crayon + papier, appareil photo, une caisse ou autre pour le transport de vos compositions

Modalités d'inscription et Tarifs (fleurs + fournitures +collation)

<table>
<tr><td colspan="2">Tarifs</td><td>Modalités</td></tr>
<tr><td colspan="2">Adhésion annuelle à Floriscola
Individuelle 5 €
Familiale 8 €</td><td>A régler lors du premier atelier par chèque libellé à « Floriscola » (différent du chèque de l'atelier) à retourner avec votre fiche d'inscription dûment remplie.

La carte de membre de l'Association vous sera remise lors du premier atelier.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Ateliers (P.U)</td><td rowspan="4">Etablir autant de chèques que d'ateliers choisis, mentionner le lieu la date et l'heure de l'atelier au dos du chèque
Chèques à établir à l'ordre de Floriscola à remettre ou à envoyer (dernier délai 15 jours avant la date de l'atelier) à :
Marie Hélène Renaud ; 12 avenue de Poisat - 38320 Eybens</td></tr>
<tr><td>3 ou 4</td><td>47,50 €</td></tr>
<tr><td>2</td><td>49,50 €</td></tr>
<tr><td>1</td><td>52,50 €</td></tr>
</table>

***En cas d'empêchement veuillez nous prévenir au moins 15 jours avant l'atelier, passé ce délai, Il n'y** aura pas de remboursement, vous aurez la possibilité soit de vous faire remplacer, soit de récupérer les fleurs*

Un tarif dégressif vous est proposé en fonction du nombre d'ateliers choisis : Dans la mesure où un **engagement est pris pour pouvoir bénéficier d'un tarif dégressif et que celui-ci n'est pas respecté, une** régularisation sera effectuée.

Responsable Chevrières :	*Géraldine Cholet*	06 75 40 45 27	
Inscriptions :	*Marie Hélène Renaud*	06 03 03 31 37	*floriscola@gmail.com*
Animatrice Floriscola :	*Dominique Ferrier*	*06 75 67 39 99*	*floriscola@gmail.com*
Responsable Floriscola :	*Didier Chapel*	*06 23 12 12 05*	*floriscola@gmail.com*

Blog: **http://floriscola.eklablog.com** ***E.mail:*** ***floriscola@gmail.com***

Club du Golat

Notre club a toujours de nombreuses activités :

- *Sortie à Izeaux le 12 juin* avec la visite du Moulin à vent de Michel SHIROUZE. Nous avons découvert la passion et la créativité d'un homme de chez nous puisqu'il est né et a grandi à Murinais.

- ***Voyage du 02 juillet dans l'Ain*** :

* Au monastère royal de Brou à Bourg en Bresse : Chef d'œuvre de l'art gothique flamboyant flamant du début du 16ème siècle. Il a été classé « monument préféré des Français » en 2014, dans l'émission de France 2.

* Au jardin japonais Paradi Zen, à Chatillon en Michaille niché au pied du Jura, avec vue sur la chaine des Alpes.

- *Pique-nique du 30 juillet :*

Afin que les plus agés qui n'avaient pas pu participer au voyage dans l'Ain puissent aussi bénéficier d'une journée festive, dans l'été, tous les membres du club étaient conviés à un pique-nique, au clos des tilleuls. Nos voisins et amis de Murinais étaient aussi présents.

- *Repas des anniversaires le 16 septembre :*

11 dames et 7 messieurs ont été fêtés. Chacun a reçu un petit cadeau. Le repas, qui rassemblait l'ensemble des adhérents, composé entres autres, de cuisses de grenouilles servies à volonté, a régalé tous les convives.

Un grand merci à tous les adhérents pour leur participation et leur bonne humeur. Un merci particulier à Daniel, notre président dévoué, qui ne compte ni son temps ni son argent pour le bonheur de tous.

Dates à retenir :

- Le concours de coinche le 18 novembre,
- Le repas de Noël le 16 décembre.

Bibliothèque intercommunale

La bibliothèque de Chevrières est l'une des 15 bibliothèques du réseau du Sud Grésivaudan.

L'accès au catalogue collectif permet un choix très étendu et toujours renouvelé.

Alors n'hésitez pas à venir réserver le dernier prix littéraire ou le best seller à la mode ou votre auteur préféré !

Son équipe de bénévoles renouvelée vous accueille :

❤ **Lundi de 18 heures à 19 heures,**
❤ **Jeudi de 16 heures à 19 heures.**

Club de gym

Avec la rentrée, un nouveau cours de gymnastique se met en place. C'est Michelle Croizat qui en assure l'animation, à partir du 15 septembre, et ce sera le mardi (et non le jeudi) de 18h45 à 19h45

Merci de respecter l'horaire.

Venez nous rejoindre pour une heure de détente, toujours dans la bonne humeur tout en entretenant notre forme.

Renseignement : Nicole Cholet : 04 76 64 12 72

Retour sur …

Une sélection de quelques couvertures de notre quoi de neuf.
Nous vous laissons admirer les talents !

Quoi de neuf N°1
De décembre 71

Quoi de neuf N°50
De décembre 1988

Quoi de neuf N°26
De décembre 1980

Quoi de neuf N°55
De octobre 1990

Quoi de neuf N°49
De octobre 1988

Quoi de neuf N°48
De

Salle Polyvalente

TARIFS DE LOCATION 2015

Fixés en Assemblée générale du 14 novembre 2014- Nouvelles réservations

Pour les habitants de Chevrières

Location de la salle	150 €
Location ½ salles pour activité sans sono et sans repas	90 €
Location de la chambre froide mobile	
Sur place	60 €
Déplacée	120 €
Location préau	gratuit
Location table et banc (AAEP)	

Règlement à la réservation : Chèque/caution de 1000€ restituable à l'état des lieux

Pour les organisateurs ne résidant pas à Chevrières

Location de la salle	400 €
Location de la chambre froide mobile	
Sur place uniquement	200 €
Location du préau	80 €
Location tables et bancs (AEP)	

Règlement à la réservation : Chèque/caution de 1000 € restituable à l'état des lieux

Pour les Associations chevrièroises

(Uniquement si la manifestation organisée a un but lucratif)

Location de la salle entière	100 €
Location ½ salles pour activité sans musique et sans repas	50 €
Location de la chambre froide mobile	
Sur place	30 €
Déplacée	60 €

Location petit matériel :

Cafetière ou percolateur	10 €
Friteuse	10 €
Hot dog	10 €
Four Micro Onde	10 €
Cuit vapeur	10 €
Vaisselle et verres	20 €
Lave vaisselle (caution spécifique 200€)	30 €

Règlement à la réservation : *Chèque/caution de 100 € restituable au retour en bon état du matériel en cas de location de matériel* indépendamment de la salle

« Tarifs garantis jusqu'au 1er janvier 2016 »

De la salle polyvalente

C'est facile :

Vous pouvez réserver en téléphonant :
À Nicole au
04.76.64.10.56

Attention il faut réserver bien à l'avance !
En 2015 de nombreux week-ends sont déjà réservés

Du barnum

Pour vos manifestations en plein air : *mariages, fêtes, expos, buvettes, orchestres, sonos . . .*

Louez le BARNUM du Clac

12 m X 6 m

Renseignements : Richard au 06 48 49 96 74

Inclus dans la location vous bénéficiez d'une aide au montage et au démontage ainsi que du transport du module.

Tarifs :

200 € pour les Chevrièrois
100 € pour les associations chevrièroises
300 € pour les autres locataires

« Tarifs garantis jusqu'au 1er janvier 2016 »

Etat Civil

Mariage :

29-08-2015 : Cédric GIROUD et Nathalie BROMBECK

Décès :

François GIBAND décédé le 14 juin 2015 à l'âge de 53 ans.

Hélène TROUILLET décédée le 8 août 2015 à l'âge de 88 ans

Relevé d'eau

Les employés communaux passeront **fin d'octobre pour relever vos compteurs d'eau**.

Merci de laisser ceux-ci accessibles et de leur réserver votre meilleur accueil.

Dernière minute

Monsieur Michel JOLLAND, président de l'association "Hier et Aujourd'hui" dont le siège social est à St Vérand recherche des bulletins paroissiaux des années avant 1950, si vous en possédez, vous pouvez contacter la mairie de Chevrières.

Attention aux escroqueries

*Le vol de coordonnées bancaires : des **manœuvres simples et quasi**-invisibles*

"En consultant mon relevé de compte, j'ai découvert que des opérations avaient été réalisées à mon insu avec les références de ma carte bancaire".

Protection des coordonnées bancaires : les règles de vigilance

1.Sur Internet :

- Je réalise mes achats uniquement sur les sites de confiance, signalés par le logo et dont l'adresse commence, au moment de la transaction, par « https »
- J'évite le piratage de ma carte bancaire en protégeant mon ordinateur avec un anti-virus, un pare-feu et un logiciel anti-espion à jour

2. Les automates (distributeurs de billets) :

- Je compose discrètement mon code et masque le clavier avec ma main
- Je ne me laisse pas distraire par des inconnus qui proposent leur « aide » ; il s'agit souvent d'escrocs qui cherchent à subtiliser ma carte et récupérer mon code secret.

3. En magasins :

- Numéro de carte bancaire + date d'expiration + cryptogramme = danger !
Dans le cadre d'une transaction en magasin, il est très facile pour l'escroc d'identifier ces numéros et de les noter. Ces références sont suffisantes pour effectuer des achats en ligne.
- Je ne quitte jamais des yeux ma carte bancaire, je ne la confie à personne
- Je ne conserve pas mon code secret au même endroit que la carte

4. De manière générale, je suis les conseils de mon banquier

Appel d'urgence

Centre anti-poisons (Lyon)	04 72 11 69 11
SOS enfance maltraitée	119
	0800 05 41 41
SOS amitiés	04 76 87 22 22
Veilles sociales	115
ALMA Maltraitance personnes âgées	04 76 46 47 47
Sida info services	0 800 840 800
Accueil sans abri	115
	0 800 306 306
Drogue info services	113
	0 800 23 13 13
Toxicomanie	01 48 09 13 13
SOS Alcool	04 76 96 34 36
Centre opposition cartes bancaires	08 92 70 57 05

Appel d'urgence européen

112

Samu

15

Pompiers

18

Gendarmerie

17

Pharmacie de garde des secteurs de Saint-Marcellin et du Royans

Pour connaître la pharmacie de garde, composer le 04 75 48 18 63. La garde commence le samedi 19h et se termine le samedi suivant 19h. Le dimanche, la pharmacie est ouverte de 9h à 12h. En dehors de ces heures et la nuit, il ne sera répondu qu'après un appel téléphonique.

Médecin de garde

La nuit, les jours fériés et le week-end du samedi 12h au lundi 8h, composez le 15. Seul numéro de l'urgence médicale en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

Chirurgien-dentiste

Les dimanches et jours fériés, 04 76 00 06 66.

Centre hospitalier de Saint-Marcellin

Centre de consultations non programmées Accueil médicalisé de proximité 04 76 64 90 90.
Lundi au samedi de 8h30 à 18h30

EDF

Dépannage : 0810 333 338

Numéros utiles

Mairie 04 76 64 10 56
(Lu, Ve 18h - 19h30, Me 9h - 11h30)

Ecoles, collèges, lycées , transport

Ecole maternelle (Chevrières) 04 76 64 11 95
Ecole primaire (Chevrières) 04 76 64 12 20
Ecole primaire (Murinais) 04 76 64 22 38
Ecole primaire (Saint Appolinard) 04 76 64 10 67

Cantine 04 76 64 37 92
(Lu au Ve 10h - 14h , sinon laisser un message)

Garderie 06 45 31 50 89
(aux horaires de garderie , sinon laisser un message)

Collège Olympe de Gouges à Chatte 04 76 36 04 00
Collège Le Savouret à Saint Marcellin 04 76 38 15 96

Lycée polyvalent La Saulaie à Saint Marcellin 04 76 64 06 06
Lycée Bellevue à Saint Marcellin 04 76 38 20 17

ALLO Transisère 08 20 08 38 38

Décheteries du SICTOM Sud-Grésivaudan

Saint Sauveur 04 76 38 36 94
(lu au Ve 9h - 12h et 13h30 - 18h, Sa 9h - 18h)

Vinay 04 76 36 79 29
(lu au Ve 9h - 12h et 13h30 - 18h, Sa 9h - 18h)

Aide à domicile

ADMR Chatte 04 76 38 69 16

Loisirs

Bibliothèque intercommunale (Chevrières) 04 76 38 15 54

Ludothèque (Saint Marcellin) 04 76 38 06 82

Le diapason (Saint Marcellin) 04 76 38 89 84

Tous à vos agendas...

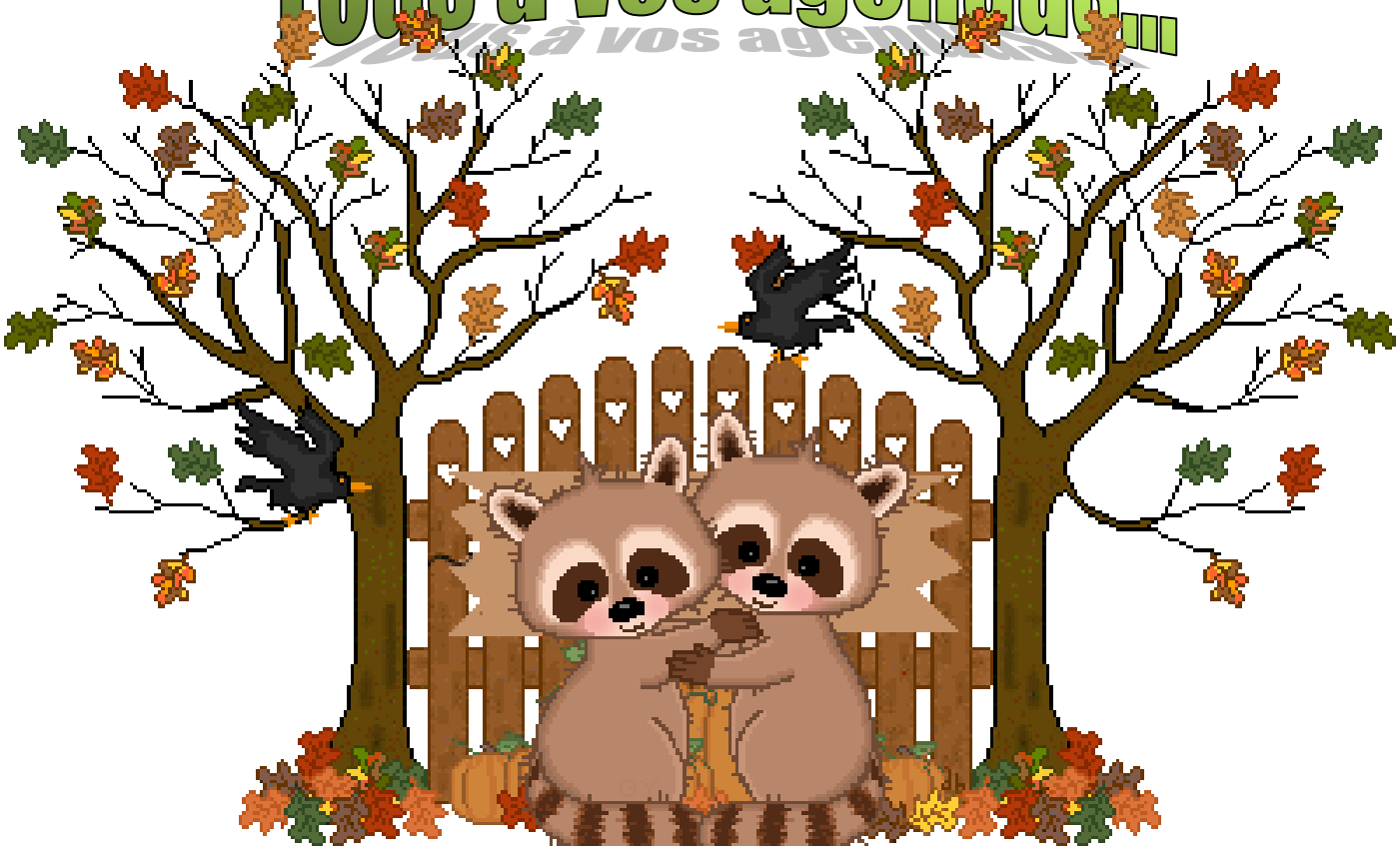

10 octobre 2015	Art Floral	À la Chevrièroise
18 Novembre 2015	Concours de coinche du club du Golat	A la Chevrièroise
21 novembre 2015	Ventes de pognes organisé par La cantine scolaire des côteaux	A domicile
05 décembre 2015	Marché de Noël organisé par l'APE	À la Chevrièroise
06 décembre 2015	Elections régionales 1er tour	À la Chevrièroise
12 décembre 2015	Art Floral	À la Chevrièroise
13 décembre 2015	Elections régionales 2nd tour	À la Chevrièroise
16 décembre 2015	Repas de Noël du club du Golat	À la Chevrièroise
18 décembre 2015	Repas de Noël de la Cantine scolaire	À la Chevrièroise
10 Janvier 2016	**Vœux du Maire**	À la Chevrièroise
23 Janvier 2016	Boudins des pompiers	À la Chevrièroise
13 Février 2016	Tarot organisé par le CLAC	À la Chevrièroise
27 Février 2016	Théatre « A Qui ma femme? » 1ere représentation de La Bartifelle	À la Chevrièroise